

Sans discrimination ni privilèges...

**POUR MIEUX COMPRENDRE
L'ÉTUDIANT AYANT UNE
DÉFICIENCE VISUELLE
(FONCTIONNELLEMENT AVEUGLE)**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
COMMENT SE COMPORTE EN COMPAGNIE D'UN ÉTUDIANT AVEUGLE	4
DÉFINITIONS	5
FONCTIONNELLEMENT AVEUGLE	6
CAUSES D'UNE DÉFICIENCE VISUELLE	6
LA COMPENSATION PAR LES AUTRES SENS	6
COMMUNICATION.....	6
LE CENTRE D'ADAPTATION EN MÉDIAS SUBSTITUTS (CAMS)	7
LECTURE, ÉCRITURE ET TRAVAUX DE RECHERCHE	7
RÉPERCUSSIONS D'UNE DÉFICIENCE VISUELLE SUR LE VÉCU SCOLAIRE	7
PÉDAGOGIE	8
ENCADREMENT	9
<i>Rôle de l'enseignant</i>	9
<i>Rôle de l'intervenant</i>	9
FACTEUR TEMPS	10
OÙ PASSER LES EXAMENS?	10
STANDARDS ACADÉMIQUES.....	10
TRAVAIL EN ÉQUIPE	10
TRAVAIL EN LABORATOIRE.....	10
AIDE À LA MANIPULATION.....	11
STAGES ET SORTIES ÉDUCATIVES.....	11
QUELQUES PISTES D'INTERVENTION	12
ATTITUDES À ADOPTER	12
AMÉNAGEMENT DE LA CLASSE	12
MATÉRIEL SCOLAIRE	12
OUVRAGES ADAPTÉS	13
SOUTIEN TECHNIQUE	13
LES ACCOMMODEMENTS ET SERVICES	15
CONCLUSION	16

Le présent document concerne aussi bien les femmes que les hommes. L'emploi du masculin ne vise qu'à simplifier la présentation et la lecture du texte.

Nous tenons à remercier généreusement Madame Carole Martel, c.o., coordonnatrice clinique, programme déficience visuelle adulte, et Monsieur Jules Martel, spécialiste en réadaptation en déficience visuelle de l'IRDPQ (Institut de réadaptation en déficience physique de Québec) pour leur collaboration à la révision et à la mise à jour du fascicule sur la déficience visuelle fonctionnellement aveugle.

La présente brochure s'adresse principalement aux professeurs mais également à toutes les personnes susceptibles de travailler auprès des étudiants ayant une limitation fonctionnelle.

Nous tenterons d'y cerner les difficultés que rencontre l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement aveugle et de dégager certaines attitudes susceptibles de l'aider. Nous espérons donc que le contenu de ces pages pourra aider les professeurs dans leur travail et faciliter ainsi l'intégration de cette clientèle à la communauté collégiale.

Il est de la responsabilité de l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement aveugle de prévenir le cégep de son intention d'y venir étudier et de s'identifier comme requérant de services spécialisés. Plus le collège en sera prévenu tôt, meilleures seront les possibilités de mettre en place les accommodements conformément à l'évaluation du médecin ainsi qu'aux besoins de l'étudiant.

Le responsable des Services adaptés doit toujours considérer en quoi la limitation affecte le processus d'apprentissage. Pour cela, une évaluation des besoins se fait avec l'étudiant en entrevue individuelle et les questions posées ne visent qu'un objectif : connaître l'étudiant, ses besoins, et voir avec lui les services qui permettraient de compenser ses limitations fonctionnelles.

COMMENT SE COMPORTE EN COMPAGNIE D'UN ÉTUDIANT AVEUGLE

Combien de personnes savent comment agir en présence d'un étudiant ayant une déficience visuelle?

Bien des intervenants, y compris des professeurs, éprouvent un certain malaise lorsqu'ils rencontrent pour la première fois un étudiant ayant une déficience visuelle. Il est important de surmonter ce malaise, en se rappelant qu'**un étudiant aveugle n'est pas différent des autres étudiants**. Il a les mêmes besoins, et s'il n'a pas accès aux informations de l'environnement par les mêmes moyens, on peut lui faciliter la tâche en modifiant un peu notre attitude.

Voici quelques suggestions. En cas de doute, **il ne faut pas hésiter à demander à la personne aveugle comment on peut l'aider**.

- Toujours être suffisamment explicite verbalement, puisqu'il n'a pas accès aux messages non verbaux. Le ton de la voix lui indique également la teneur émotionnelle du message.
- Se rappeler qu'il ne voit pas acquiescer ou bouger de la tête pour exprimer une opinion; il faut donc le faire en paroles. Le ton de la voix peut aussi lui indiquer l'humeur, bonne ou mauvaise. S'identifier lorsqu'on le rencontre, pour lui permettre de nous reconnaître et de nous saluer et l'avertir lorsqu'on le quitte.

- Utiliser les mots « voir » et « regarder » dans le langage courant. Ces termes font aussi partie du vocabulaire des personnes ayant des déficiences visuelles. Elles les emploient pour désigner leur propre façon de « voir » ou encore, comme les voyants, dans les expressions courantes : voir à son affaire, voir clair, regarder de près, etc.
- Éviter de parler à l'étudiant ayant une déficience visuelle par l'intermédiaire d'une tierce personne. S'adresser directement à lui et s'assurer qu'il sait que vous vous adressez à lui en l'appelant par son nom, en touchant son bras, ou de toute autre façon.
- S'il a besoin d'aide pour se déplacer, lui offrir verbalement le bras plutôt que de lui tenir le bras ou se laisser suivre par le chien.
- Marcher toujours légèrement en avant de l'étudiant. Il est choquant pour un étudiant ayant une déficience visuelle de se faire tirer par le bras.
- Devant un escalier, lui faire placer la main sur la rampe et lui indiquer si l'escalier monte ou descend, le précéder d'une marche et l'avertir lorsqu'il atteint les dernières marches.
- Lorsqu'un intervenant doit laisser l'étudiant ayant une déficience visuelle tout seul dans un local pour quelques instants, le placer en contact avec un objet fixe (table, chaise, mur, etc.) afin de lui donner un cadre de référence et aussi le sécuriser.
- Lui expliquer brièvement l'aménagement de la classe, du laboratoire ou du local afin de lui permettre de s'orienter.

Enfin, voici quelques conseils pour orienter un étudiant qui demande des explications pour se rendre à un endroit à l'intérieur du cégep :

- Utiliser les éléments concrets et accessibles (les murs, les coins, les ouvertures, les extrémités, les escaliers);
- Utiliser les termes précis : à droite ou à gauche, descendre, monter l'escalier, le premier ou deuxième étage. Exemple : « Suivre le mur de droite jusqu'au coin. Tourner à droite et marcher jusqu'au tapis. Le bureau sera à droite. C'est le bureau de monsieur ou madame... »;
- Éviter les termes vagues et abstraits : *là, par là, là-bas, comme ça, en haut, en bas*, ainsi que les couleurs, les formes et les symboles, les détails et les gestes inutiles.

DÉFINITIONS

On peut classer les problèmes visuels sur un continuum qui va d'une vision légèrement appauvrie à la cécité totale. Lorsque la vue est déficiente au point d'engendrer des difficultés de fonctionnement dans l'environnement, on peut parler de déficience.

Fonctionnellement aveugle

La personne aveugle, au sens strict, est celle qui est privée de la vue. Cette personne fait appel à son sens du toucher et de l'ouïe comme modes principaux d'acquisition des connaissances et utilise le code braille pour lire et écrire.

Ceux qui deviennent tardivement aveugles ont l'avantage de conserver des souvenirs visuels. Ils peuvent alors se représenter le monde d'une manière qui reste inaccessible aux aveugles de naissance. Privé de la vision, un aveugle doit s'adapter à son environnement sans en connaître spontanément les caractéristiques ou les dangers.

Causes d'une déficience visuelle

Il existe une multitude de causes possibles de la cécité. Ces causes peuvent être soit reliées à une anomalie génétique, congénitale ou de développement, soit associées à une maladie, à un accident, etc.

La compensation par les autres sens

Il est tout à fait illusoire de penser qu'une personne ayant une déficience visuelle possède une acuité sensorielle supérieure dans l'une ou l'autre des différentes modalités sensorielles, ou qu'elle possède un sixième sens quelconque. (En fait, cette personne a développé une attention auditive supérieure à la population en général.) Par contre, il est possible d'utiliser de façon optimale les habiletés des autres sens. La qualité de la compensation par les autres sens est reliée d'une part à l'accès à l'information et, d'autre part, à l'interprétation que l'étudiant en fait.

Apprendre à se déplacer et à s'orienter représente donc un défi très important pour lui. Son autonomie est directement reliée à l'entraînement qu'il aura reçu. Généralement, cet entraînement lui permet de développer des techniques et de les appliquer dans des endroits connus. Cet entraînement, dispensé par des spécialistes, se nomme « entraînement en mobilité et orientation ». Utiliser un langage directionnel précis. Souvent besoin d'assistance dans les endroits non connus.

Développement cognitif

Enfin, l'étudiant peut, au cours d'une conversation, avoir davantage besoin de se sécuriser en posant des questions et en nommant fréquemment les autres personnes.

Communication

L'aptitude à communiquer est un facteur déterminant dans la plupart des situations sociales. Émettre des symboles et recevoir des informations sont, dans l'interaction face à face, deux aspects fondamentaux. L'étudiant ayant une déficience visuelle est privé d'un certain nombre d'informations relevant de l'aspect non verbal de la communication. Le fait de ne pas voir les expressions du visage, les contacts visuels ou les gestes sont une des difficultés supplémentaires dans les interactions sociales.

La communication écrite est une forme de communication très utilisée dans notre société. Elle suppose la possibilité d'émettre et de diffuser de l'information, et celle

aussi de recevoir cette information. Seule la vue permet d'y avoir accès. L'étudiant ayant une déficience visuelle doit donc acquérir des aptitudes à la lecture et à l'écriture afin de développer cet aspect de la communication écrite, laquelle est un outil important dans le domaine de l'éducation et du travail. Pour ce faire, il utilise le braille. Certains apprennent le braille à l'école primaire, d'autres, une fois devenus adultes. Ils doivent donc compléter avec le mode sonore.

En situation de travail de groupe, il sera aidant que l'animateur verbalise les expressions non verbales des participants.

Le Centre d'adaptation en médias substituts (CAMS)

Le Centre d'adaptation en médias substituts (418-659-6600 poste 4264), répond aux demandes et aux besoins de la clientèle étudiante fonctionnellement voyante et fonctionnellement aveugle des 35 cégeps et centres d'études de l'est du Québec.

- Adaptation du matériel scolaire : braille, fichiers informatiques, agrandissements de textes, productions sonores (MP3);
- Gestion de prêts d'équipement : ordinateurs adaptés, enregistreur numérique, etc.

La répondante locale du collège communique les besoins de l'étudiant ayant une déficience visuelle et ceux des professeurs auprès des responsables du CAMS: type de braille, support braille privilégié, productions sonores, logiciels utilisés, etc. Par la suite, les responsables pourront communiquer directement avec les professeurs et les étudiants au besoin.

Lecture, écriture et travaux de recherche

L'étudiant aveugle dispose évidemment de moins de ressources que les autres mais il peut tout aussi bien effectuer des recherches pour ses travaux grâce aux nouvelles technologies (micro-ordinateur muni d'un afficheur braille ou plage tactile et d'un logiciel de synthèse vocale, Internet, etc.). En effet, l'étudiant aveugle a aujourd'hui accès beaucoup plus facilement à la documentation dont il pourrait avoir besoin pour effectuer travaux et recherches (voir le sous-titre : *Ouvrages adaptés*). Il est fort important pour le professeur de faire parvenir les examens au CAMS **à l'avance** ou de les envoyer par courriel. Notez que les fichiers PDF ne sont accessibles qu'aux étudiants utilisateurs de plage tactile et de logiciels d'agrandissement ou de synthèse vocale comme « Jaws et Zoomtext ».

Concernant l'écriture, l'étudiant aveugle se sert **de son ordinateur personnel qui le suit dans tous ses cours**. Il peut prendre ses notes de cours en braille, rédiger ses travaux, les corriger, effectuer la mise en page, etc., et **les remettre au professeur sous une forme écrite « normale »** sur papier ou par courriel.

Répercussions d'une déficience visuelle sur le vécu scolaire

Il se peut que l'image mentale chez l'étudiant ayant une déficience visuelle manque de précision. Afin d'éviter ces images mentales incorrectes, imprécises ou confuses, on peut utiliser des descriptions verbales ou des expériences concrètes avec les objets ou se servir des connaissances déjà acquises afin de faire des analogies, des comparaisons ou pour amener de nouvelles connaissances. Il faut multiplier les exemples et permettre la manipulation de maquettes et de matériel de laboratoire.

L'appel à l'imagination est une autre façon de compenser les autres sens. De plus, l'utilisation de moyens assez simples présente souvent des avantages pour l'apprentissage avec les autres étudiants.

Un étudiant voyant procède par déduction. Il a d'abord une « vision » globale des objets, des personnes et des situations, il analyse ensuite, puis il décompose. Un étudiant ayant une déficience visuelle procède différemment. L'accès au monde lui est d'abord fragmentaire. L'image qu'il se forme de la réalité, des personnes ou des objets est la résultante de l'addition des diverses composantes obtenues par les autres sens. Un étudiant aveugle doit donc se livrer à un travail extrêmement complexe et important pour construire des images réalistes. Pour l'enseignant, procéder par induction signifie donc « procéder par étapes ». D'un premier élément on passe à un second élément, puis à un troisième et ainsi de suite, en faisant chaque fois des liens entre chacun d'eux et avec leur situation par rapport au point de départ. De plus, si on a à donner une définition, on doit la donner d'abord en entier, puis revenir et expliquer afin de permettre à l'étudiant de la noter ou de l'enregistrer.

PÉDAGOGIE

N'oublions pas que l'un des buts de l'éducation est de rendre l'étudiant le plus autonome possible. Le cégep est le terrain sur lequel l'étudiant doit pouvoir exercer cette habileté. En général, lorsqu'il a accès aux accommodements et à toutes les ressources qui lui sont nécessaires **et qu'il les utilise**, il peut fournir un rendement comparable à celui d'autres étudiants.

Pour l'étudiant ayant une déficience visuelle, comme pour les autres étudiants, le passage au cégep marque une étape dans sa vie de jeune adulte. Tous doivent s'adapter à une nouvelle vie, à un programme d'études beaucoup plus diversifié qui fait appel à des notions de plus en plus abstraites. Cependant, pour l'étudiant ayant des limitations fonctionnelles, elle comporte quelques difficultés supplémentaires. On peut souligner, entre autres, les contraintes que lui impose sa déficience dans ses déplacements à l'intérieur du cégep ou la présence d'une aide à la manipulation. Il doit comprendre le rôle de ces personnes dans le processus de ses études. De plus, le nombre parfois élevé de ses professeurs implique autant d'efforts pour s'habituer à chacun d'eux, à leur méthodologie et à leurs exigences académiques particulières.

Outre la surprotection du milieu familial parfois, ce sont les attitudes de l'entourage, fondées sur des préjugés, qui peuvent le plus compromettre l'intégration sociale de la personne ayant une déficience visuelle.

Il lui est aussi souvent plus difficile de s'intégrer dans un groupe en raison des attitudes parfois négatives ou réservées de ses camarades. GOUPIL, JONES, LANINE et SHELL (1983) démontrent, dans leurs études, cette tendance à rejeter ou à ignorer les étudiants ayant une déficience visuelle.

Encadrement

Rôle de l'enseignant

Parfois, le professeur qui accueille un étudiant ayant une déficience visuelle dans un de ses cours peut s'attendre à le rencontrer un peu plus régulièrement à l'extérieur de la classe qu'un autre étudiant (certains étudiants).

Rôle de l'intervenant

Encadrement scolaire

- Soutien pour la révision de la matière vue en classe (survol rapide);
- Aide à la planification des travaux et des examens et à la gestion du temps alloué à l'étude;
- Soutien à la compréhension des consignes;
- Toute autre intervention selon les besoins;
- Assurer le suivi auprès des enseignants et les sensibiliser à la problématique de l'étudiant;
- Mettre en place les accommodements et les services offerts à l'étudiant.

Les étudiants ayant des limitations fonctionnelles peuvent aussi se prévaloir des services de tutorat offerts aux étudiants qui ont besoin d'un support individualisé pour réussir leurs études.

Examen écrit

L'étudiant fonctionnellement aveugle peut, à l'aide d'un questionnaire d'examen transcrit en braille, répondre par le truchement de son ordinateur et remettre une copie d'examen que le professeur pourra lire. Le professeur doit tenir compte des délais de transcription et **remettre à l'avance** (cinq jours ouvrables) la copie du questionnaire d'examen au CAMS. Sur le formulaire *Demande de traitement de document*, devront être mentionnés la **date requise**, le **nom du professeur** et le **titre du cours**. La copie en braille sera ensuite transmise au professeur.

Facteur temps

- **Une fois et 1/2 plus de temps** doit être accordé à ces étudiants pour la rédaction de dissertation ou autres.
- Il est **conseillé** au professeur de discuter avec l'étudiant et l'intervenant de la question des examens, des modalités d'adaptation possibles, et ce, avant le début des cours.
- Enfin, le répondant des services adaptés ou autre intervenant est toujours à la disposition du professeur pour donner des informations relatives aux travaux, examens, local adapté et productions sonores (MP3), adapter les documents.
Examens : Un délai est toutefois requis pour traiter les documents.

Où passer les examens?

Il est préférable que l'étudiant passe ses examens dans un local réservé à cette fin (extension de temps, aides techniques, etc.). Cette planification se fait généralement avec l'étudiant et la personne-ressource qui assure le suivi auprès de l'étudiant. Suivre les consignes existantes aux Services adaptés du collège.

Standards académiques

Il est important que l'évaluation des apprentissages ait la même signification pour tous les étudiants, qu'ils soient atteints d'une déficience ou non. Une cote « A » devrait toujours avoir la même valeur, quel que soit l'étudiant qui l'a obtenue. Si, en dépit d'adaptation raisonnable, l'étudiant ne réussit pas l'examen, il faut se rappeler que comme n'importe quel étudiant, il peut tout simplement ne pas avoir assimilé suffisamment la matière pour réussir l'examen.

Les étudiants ayant une limitation fonctionnelle ont le même droit que d'autres d'expérimenter l'échec comme élément de leur développement personnel.

Travail en équipe

Certaines disciplines font souvent appel au travail en équipe. L'étudiant ayant une déficience visuelle peut très facilement s'intégrer à un petit groupe.

Travail en laboratoire

Dans plusieurs cas, les adaptations visant à rendre les laboratoires physiquement accessibles suffiront à rendre la plupart des étudiants ayant une déficience visuelle aptes à accomplir eux-mêmes leurs tâches, ce qui représente la solution idéale.

Cependant, les étudiants pour qui cette solution est inapplicable, étant donné leur limitation fonctionnelle, peuvent avoir besoin d'une assistance particulière que l'on désigne sous le vocable d'« aide à la manipulation ». Avant de mettre en place un tel service, l'étudiant devra en discuter avec son intervenant et le professeur. La personne qui agira comme aide à la manipulation devra démontrer des aptitudes à la manipulation et à la compréhension du contenu du laboratoire.

Aide à la manipulation

L'étudiant qui a recours au service d'aide à la manipulation est tenu...

- de préparer son laboratoire sur le plan théorique (lire préalablement les buts et les consignes du laboratoire);
- d'indiquer à son aide toutes les tâches qu'il doit accomplir et de le seconder, s'il y a lieu;
- de prendre en note les résultats de l'expérimentation et d'apporter les correctifs nécessaires si les résultats ne sont pas ceux attendus;
- de rédiger son rapport de laboratoire.

L'aide à la manipulation verra...

- à aller chercher le matériel requis;
- à préparer la table de travail;
- à exécuter les consignes de l'étudiant sans intervenir dans les directives;
- à donner les observations visuelles de l'expérimentation et les résultats, s'il y a lieu;
- à ranger le matériel aux endroits indiqués.

L'aide à la manipulation peut poser des questions au professeur ou au technicien pour préciser ou vérifier les résultats, comme toute autre équipe le fait dans le laboratoire, car l'aide à la manipulation fait équipe avec l'étudiant.

Stages et sorties éducatives

Les activités complémentaires des programmes contribuent à renforcer une certaine autonomie et initient l'étudiant au monde du travail. Les stages représentent pour tous les étudiants une expérience de sensibilisation cruciale aux exigences de la carrière qu'ils envisagent et ce qui a été dit des travaux en équipe et des laboratoires peut très bien s'appliquer dans ce nouveau contexte.

Le professeur aurait donc intérêt à consulter le répondant des Services adaptés et le coordonnateur du programme ou l'intervenant et les responsables des lieux de stages ou des sorties pour s'informer des ressources du milieu, poser des questions sur l'environnement physique et noter les contraintes que pourrait y rencontrer l'étudiant ayant une déficience visuelle.

Attitudes à adopter

- Discuter ouvertement de la problématique avec l'étudiant afin de favoriser un échange pouvant déboucher sur des façons constructives de se comporter en raison des différences.
- Toujours garder à l'esprit le but poursuivi, soit l'intégration sociale et le soutien aux apprentissages. Il demeure important d'amener l'étudiant à surmonter ses difficultés.

Aménagement de la classe

En général, l'enseignant laisse l'étudiant choisir sa place en classe. S'il doit travailler avec des appareils électriques, il doit tenir compte de la position des prises de courant.

Matériel scolaire

Le matériel scolaire utilisé en classe ne présente pas de grandes difficultés pour les étudiants fonctionnellement aveugles **à condition qu'il soit adapté**. Pour ce faire, le professeur doit s'adresser au Centre d'adaptation en médias substituts (CAMS) : téléphone 659-6600, poste 4264. À l'aide du **plan de cours**, les responsables du CAMS dresseront avec les professeurs la liste des ouvrages **obligatoires** (manuels, notes de cours, recueils de textes, etc.). Il faudra déterminer l'**essentiel** du contenu à traiter, prévoir plus de temps pour les textes plus longs et planifier un échancier de transcription. Lorsque cela est possible, le professeur fournira la version papier ou le fichier, ou les deux, des ouvrages à l'étude. Ces documents seront ensuite adaptés et transmis à l'étudiant sous le format qui convient le mieux : braille papier, fichier ou production sonore (cassette, MP3).

Idéalement, le matériel adapté devrait être disponible pour l'étudiant fonctionnellement aveugle en même temps que les documents imprimés le sont pour les autres étudiants.

Il est donc de la responsabilité du professeur de commander le matériel scolaire à l'avance, car il y a des délais de livraison. Certaines adaptations (braille littéraire) se font sur place, au CAMS; d'autres (braille scientifique, musical, etc.) se font à l'extérieur.

Les étudiants ayant une déficience visuelle ont aussi accès à leurs propres ressources (voir *Ouvrages adaptés*).

Enfin, le matériel tridimensionnel a un attrait spécial pour l'étudiant aveugle; les détails d'un objet doivent être bien accentués, mais pas trop nombreux, car alors les liens entre eux sont plus difficiles à établir. Les dimensions de l'objet doivent convenir à une perception tactile. Entrent dans cette catégorie, les reproductions en relief de diagrammes, de graphiques, d'illustrations, des modèles tridimensionnels d'organes anatomiques, de cartes géographiques, etc.

Montage PowerPoint

Les montages PowerPoint causent généralement des difficultés. Il est alors souhaitable d'avoir le **document papier pour procéder à l'adaptation** à l'avance pour que l'étudiant puisse mieux suivre.

Film, vidéo, diaporama, Internet, etc.

Les films, les vidéos et les diaporamas peuvent être des approches intéressantes même avec l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement aveugle. La plupart du temps, ces médias complètent ou illustrent les explications de l'enseignant. Le professeur ou un autre étudiant pourra parfois compléter les informations, soit en décrivant les images, en lisant les sous-titres et en interprétant les schémas, les graphiques et les tableaux.

Ouvrages adaptés

- Outre le matériel scolaire (plans de cours, notes de cours, etc.) fourni sur demande par le CAMS, l'étudiant ayant une déficience visuelle a maintenant accès à plusieurs types d'ouvrages sous plusieurs formes : cédéroms, productions sonores (MP3), braille papier et fichiers numérisés.
- Ouvrages de référence, dictionnaires, encyclopédies, etc. disponibles sur cédérom;
- Matériel pédagogique, littérature générale, etc., disponible sur demande auprès des services de prêt suivants : L'Institut national canadien pour les aveugles, Service québécois de livres adaptés, Bibliothèque nationale du Québec, L'Institut Nazareth-et-Louis-Braille;
- Dictionnaires, encyclopédies, articles de journaux, ouvrages littéraires (classiques), etc., disponibles sur le Web;
- Internet : si la plupart des sites Web sont accessibles aux aveugles, il faut savoir que **ce ne sont pas tous les sites** qui le sont;
- Les fichiers PDF ne sont pas accessibles.
- *Larousse, Bescherelle et Précis de grammaire française* (Grévisse) disponibles en braille au local adapté du cégep désigné.

Normalement, l'étudiant ayant une déficience visuelle connaît déjà les ressources existantes avant son arrivée au cégep.

Soutien technique

Aides techniques

Habituellement, l'entraînement à l'utilisation d'un matériel spécialisé a été complété au secondaire.

Les aides que nous allons décrire sont la plupart du temps couvertes par la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Il s'agit du *Programme d'aide pour les personnes ayant une déficience visuelle*, destiné à fournir gratuitement les aides mécaniques,

électroniques, optiques ou autres, afin de leur permettre de lire, d'écrire et de circuler dans un environnement non familier.

De plus, le Cégep de Sainte-Foy met à la disposition des étudiants aveugles des ordinateurs portables (afficheur braille et synthèse vocale) en cas de bris de leur propre équipement.

Calculatrice parlante

Cette calculatrice est munie d'écouteurs et les touches sont adaptées. Une voix synthétique indique le résultat de l'opération de l'étudiant.

Enregistreuse numérique

Elle sert à enregistrer les cours et des informations ponctuelles.

Ordinateur

L'ordinateur permet à l'étudiant de prendre ses notes de cours en classe, d'effectuer ses travaux, ses examens, etc. Un afficheur braille et une synthèse vocale sont intégrés au système informatique.

Système informatisé de lecture

Ce système permet la lecture de documents imprimés courants. Le texte est lu par un balayeur optique, décrypté par un logiciel de reconnaissance de caractères et lu par une synthèse vocale. Plusieurs options permettent d'emmagasiner, d'annoter ou de modifier le texte. Ce système rencontre parfois des limites; la principale provenant de la qualité d'impression du document à lire.

Imprimantes

L'étudiant ayant une déficience visuelle utilise deux types d'imprimante : une imprimante braille nommée embosseuse et une imprimante standard (à point, à jet d'encre ou laser).

Autres aides

Les étudiants aveugles possèdent aussi d'autres aides (ordinateurs, calculatrices parlantes, tablettes spéciales, règles et rapporteurs d'angles en braille, etc.) qui leur permettront d'atteindre les objectifs des différents cours.

Canne blanche

Les étudiants ont appris très tôt à se déplacer avec une canne dans les cours de mobilité, cours obligatoires pour eux, au primaire et au secondaire. La canne sert à fournir de l'information à l'étudiant lors de ses déplacements et aussi à lui donner plus d'autonomie.

Chien-guide

Certains étudiants possèdent un chien-guide. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter que cela distraie la classe : ces chiens sont dressés de façon impeccable et se plient à une discipline rigoureuse. La plupart du temps, l'animal se couche tranquillement sous le pupitre ou la table de son maître. **Même si nous pouvons tous être tentés de caresser un chien** aussi docile et dévoué, il faut éviter de le faire car, **lorsqu'il est sous harnais, le chien a charge de conduire son maître et il ne faut absolument pas le distraire.**

LES ACCOMMODEMENTS ET SERVICES

Des accommodements et services peuvent être mis en place en tenant compte du diagnostic, du certificat médical et des besoins de l'étudiant. Ces mesures peuvent être :

Lettre aux professeurs

Prise de notes

Le preneur de notes **s'engagera** à remettre une copie des notes prises **après chacun des cours** au CAMS qui se chargera d'en faire la transcription en braille et de l'acheminer le plus tôt possible à l'étudiant.

Prise de notes électronique

Prise de notes électronique et envoi du fichier par courriel.

Aides techniques et matériel adapté décrits précédemment (ex : calculatrice parlante, emplacement en classe...)

Encadrement scolaire

Aide à la manipulation

Accompagnement physique

Tutorat

Temps supplémentaire aux examens

Local adapté

Casier adapté

Horaire adapté

Enregistreuse numérique

Comprendre l'étudiant ayant des limitations fonctionnelles, c'est d'abord saisir toute la complexité de la dynamique qui se joue entre lui et son environnement.

Nous espérons que cette brochure vous aura apporté les éléments de base pour mieux comprendre l'étudiant ayant une déficience visuelle fonctionnellement aveugle et que les moyens proposés vous aideront à résoudre certaines difficultés pratiques.

Si vous côtoyez des étudiants ayant une déficience visuelle dans l'exercice de vos fonctions et que des besoins sont identifiés, autant en ce qui concerne l'étudiant qu'en ce qui vous concerne, n'hésitez pas à faire appel à nos services.

Hélène Savard

Coordonnatrice des services adaptés pour l'Est-du-Québec

659-6600 poste 3724

helene.savard@cegep-ste-foy.qc.ca